

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *sur rdv*

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*

Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

INFORMATIONS MUNICIPALES

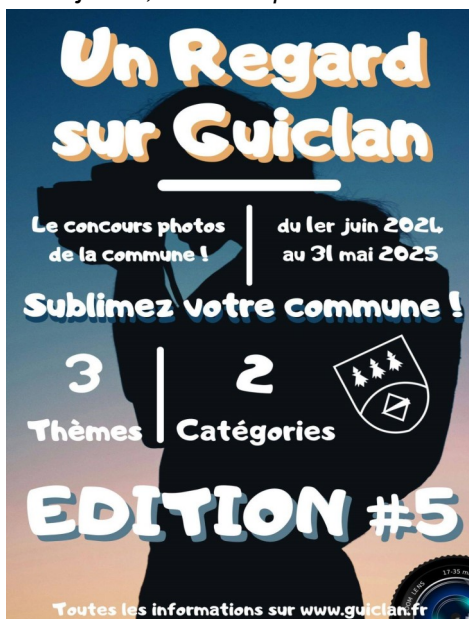
CONCOURS DE PHOTOS

Tous à vos objectifs pour celui de 2024-2025

Pour la 5^e année consécutive, la Municipalité organise un concours de photos, ouvert à la population de Guiclan. Ce concours sera, comme les années précédentes, doté de 1000€ de prix. Les photos devront être prises entre le 1^{er} juin 2024 et le 31 mai 2025. 3 thèmes seront abordés :

- Photo insolite ou mise en situation humoristique
- Photo prise lors d'un événement (fête, loto, kermesse...) passé dans la période sur la commune
- Photo « dans mon assiette »

2 photos par thème et par personne avec catégorie enfants et adultes, soit 6 photos au maximum par personne. Le règlement sera prochainement sur le site de la commune. Alors, à vos objectifs, on compte sur vos nombreux clichés !



Vœux de la Municipalité

Samedi 11 janvier 2025 à 10h30 à la salle du Triskell

Toute la population y est invitée, ainsi que les commerçants, artisans et entrepreneurs de Guiclan. Nous comptons, comme d'habitude, également sur la participation des nouveaux arrivants, du personnel communal, des membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Jeunes, ceux du CCAS, des bureaux des associations, des bénévoles de la bibliothèque et ceux de l'équipe d'entretien des chemins de randonnée. Réservez cette date !

Collecte de denrées non périssables

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes généreuses qui ont déposé des denrées en mairie. Elles seront distribuées aux habitants de Guiclan en situation de besoins.

Au Pré Fleuri - Ferme florale

Au pré fleuri vous propose de nombreuses décorations en fleurs séchées pour Noël tous les samedis matin du 30 novembre au 21 décembre.

De février à octobre venez choisir vos fleurs fraîches tous les samedis ou sur commande la semaine. Nous vous proposons également de décorer vos événements (mariage, anniversaire, deuil).



État Civil

Une pensée pour :

Catherine MADEC épouse DERRIEN, décédée le 18/11/24

DON DE SANG

Réservez votre RDV sur dondesang.efs.sante.fr

GUICLAN

SALLE LE TRISKELL

Vendredi 6 décembre
9h - 13h

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

PRENEZ RDV EN LIGNE OU AU 02 23 22 53 97

dondesang.efs.sante.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

RAPPEL AUX FAMILLES

Les tarifs du centre de loisirs et de la cantine municipale sont basés sur le quotient familial des familles.

Les familles doivent demander auprès de la CAF ou de la MSA une attestation du quotient familial et la déposer en mairie pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ce document, la commune facturera à taux plein.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire, en mairie ou sur www.service-public.fr

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement leur sera demandée pour passer certains examens (CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire...).



RELAIS PETITE ENFANCE - RPE

Le service petite enfance du pays de Landivisiau vous propose une programmation spéciale famille.

Renseignements et inscriptions :

rpe@paysdelandi.com / 02 98 24 97 15

DECEMBRE 2024:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	02/12	03/12	04/12	05/12	06/12
SEMAINE 48		LANDIVISIAU Atelier d'éveil corporel et verbal avec Germaine Murzeau (RPE) 10h LANDIVISIAU Analyse de la pratique (RPE) 19h30 complet			
SEMAINE 49	PLOUVORN Temps d'éveil (Salle G. Scouarnec, résidence Saint-Roch) 10h Groupe 1	SAINT-VOUGAY Spectacle de Noël (Salle Ar Brug) 9h30 ou 10h45 	GUIMILIAU Espace jeux entre 9h45 et 11h30 (Centre d'interprétation)	PLOUVENTER Eveil au mouvement (Salle An Héol) 9h30 et 10h30	LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h
SEMAINE 50	PLOUVORN Temps d'éveil (Salle G. Scouarnec, Résidence Saint-Roch) 10h Groupe 2	SIZUN Espace jeux entre 9h45 et 11h30 (Résidence Val Elom) <i>Sans inscription</i>	LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h 	LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h PLOUVENTER Atelier d'éveil corporel et musical avec Vanessa Mevel (Salle An Héol) 9h15 et 10h15	

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires



Vacances de Noël

Du 23 décembre au 3 janvier : les inscriptions étaient ouvertes du 16 novembre au 1er décembre 2024.

Pour les mercredis : inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie.

Passé ces délais, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, il faudra pour cela, appeler directement la directrice au 02 98 79 48 96 -06 85 41 10 84 Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ans)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (3 groupes: juniors, pré ados, ados).



L'animation jeunesse déménage dans les locaux de la garderie de l'école Jules Verne.

Vacances de Noël

Du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025 : les inscriptions étaient ouvertes du 16 novembre au 1er décembre 2024.

Fermeture de l'animation jeunesse : du lundi 23 au vendredi 27 décembre 2024.

Passé ces délais, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, il faudra pour cela, appeler directement la directrice au 06 77 75 81 17

Les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, et à l'accueil de la mairie.

Dimanche
08
Décembre
10h - 14h
A l'école
Jules Verne
GUICLAN

Marché de Noël
Vente de Sapins,
Photo avec le Père Noël,
Boissons Chaudes,
Crêpes – Gâteaux,
Activités manuelles, ...
Organisé par l'APE



INFOS

MY GUICLAN, L'APPLICATION AU SERVICE DES HABITANTS

Vous souhaitez connaître ce qu'il se passe sur votre commune de Guiclan chaque semaine ?

Alors, si vous ne l'avez pas déjà effectué, téléchargez l'application « **My Guiclan** ». Elle est gratuite et vous permet de suivre les événements passés ou à venir toutes les semaines. En général, les actus sont à votre disposition tous les dimanches soir à partir de 19/20h, sur votre téléphone, sur le site Guiclan.fr et sur la page Facebook de la commune.

Si vous avez un message à faire passer, un article à suggérer, nous sommes preneurs, une seule adresse mail « communication@guiclan.bzh »

Fin 2020, la municipalité a mis en place cette application mobile permettant aux habitants de Guiclan d'accéder de façon simple et rapide aux informations de la commune depuis un smartphone ou une tablette. Vous êtes déjà 1691 personnes à l'avoir téléchargée.



My Guiclan, l'application des Guiclanais et Guiclanaises

- ▶ C'est l'accès à toutes les informations de la commune telles que les actus, l'agenda, les différents services, les annuaires et bien plus encore !
- ▶ Ce sont des notifications instantanées et ciblées sur des thèmes que vous aurez vous-même choisis (Urgences, Actus, Evénements, Enfance, Travaux...).
- ▶ C'est un outil participatif. Un module de signalements est inclus et vous permettra de signaler tout type de problème rencontré dans l'espace public (voirie, bâtiment, espace vert, dégradations).



SDIS 29

Le monoxyde de carbone : un gaz dangereux, invisible et inodore. STOP AUX INTOXICATION !

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux : invisible et inodore, il se mélange facilement et rapidement à l'air ambiant de votre logement. Tous les appareils à combustion sont une source potentielle de monoxyde de carbone.

Les symptômes ? Fatigue intense et soudaine, maux de tête, vertiges, nausées, vomissements... ne les ignorez pas !

Comment se protéger ?

- Faites vérifier vos installations régulièrement
- Faites effectuer un ramonage de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.
- Aérez votre logement quotidiennement.
- Ne bouchez jamais les aérations extérieures de votre logement, ni les ventilations de vos appareils.

En cas de suspicion :

- Aérez
- Arrêter les appareils à combustion
- Evacuez
- Appelez les secours : 15, 18, 112 ou 114 (personnes sourdes ou malentendantes).

Plus d'informations sur www.sdis29.fr



COMMERCE GUICLANAIS - L'ECRIN DES SENS

En cette première année, L'écrin des Sens vous invite à découvrir les secrets d'une forêt mystérieuse & enchantée. Une carte des soins magiques, des troussees enchantées vous attendent pour qu'ils vous dévoilent tous leurs secrets. Ouverture de votre institut les dimanches de Noël :

Je vous accueille, dimanche 15 et dimanche 22 décembre de 10h à 16h.

Coordonnées : 06 65 25 71 44 – 7 Kergoat 29410 Guiclan

Soirée enchantée

Vendredi 6 Décembre
de 17h à 20h

- Découverte des offres de Noël
- Tombola
- Apéritif chaleureux & convivial

Réservation conseillée au 06 65 25 71 44.

Les ouvertures enchantées

Dimanche 15 Décembre

Dimanche 22 Décembre

de 10h à 16h

Réalisation de vos soins, carte cadeaux pour Noël.

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

JOURNÉE DÉCOUVERTE PICKLEBALL



TENNIS CLUB DES 2 RIVES
SAMEDI 21 DÉCEMBRE
De 10h00 à 12h00
Salle Omnisports de Guiclan



Le Marché de Noël à Ste Bernadette

Mercredi 4 décembre 2024

à partir de 14 h

au programme :

exposants | démonstration des vanniers
vente de crêpes | jeux pour les enfants

Et venez déposer votre lettre
pour le père Noël
à Ponic-Ponic, le lutin

EHPAD STE BERNADETTE - 10 rue lividic 29410 St Thégonnec
02 98 79 42 44 - accueil@asso-sainte-bernadette.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Gwénaëlle QUILLEVERE et Kristell CLOAREC excusées

1. Débat sur les orientations générales du PADD du PLUi

En date du 18 janvier 2022, le conseil communautaire de la communauté de communes du pays de Landivisiau a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H). Il convient d'établir un PADD (projet d'aménagement et de développement durables qui fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables ont d'abord été définies sur la base des enjeux qui prévalent sur le territoire et qui ont été préalablement identifiés dans le cadre du diagnostic et également été définies par référence aux obligations réglementaires.

C'est à partir des orientations exprimées dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) que les autres pièces du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) vont être élaborées.

Les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) doivent faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal de chaque commune membre. Le conseil municipal a débattu.

Tous les renseignements concernant le PLUi sont consultables sur le site de la communauté de communes du Pays de Landivisiau.

2. Changement éclairage Triskell : Demande de fonds vert

Les systèmes d'éclairage des salles du Triskell (petites et moyennes salles, scène bibliothèque, hall, étage) et du boulodrome deviennent obsolètes et doivent être remplacés par des Leds.

Des devis ont été sollicités. Ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre du Fonds vert au titre de la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux à hauteur de 80%, seuls les travaux du Triskell sont concernés.

Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande d'aide.

3. Personnel communal : Chèque cadeau - Noël 2024

Comme en 2022 et 2023, à l'unanimité, le conseil municipal attribuera, pour Noël 2024, à chaque agent un chèque cadeau d'une valeur de 50.00 € à dépenser dans les commerces de Guiclan et une carte cadeau Leclerc d'une valeur de 50.00 €.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

MA REDEVANCE DÉCHET

• Qu'est-ce que c'est ?

Chaque foyer du territoire est redevable de la redevance des déchets pour la collecte et le traitement de leur déchet (ordures ménagères, recyclables : emballages ménagers et papier et enfin déchèterie). Elle est émise chaque année au mois de février et son montant est établi sur la composition du foyer.

Ma situation change, je déménage, qu'est-ce que je dois faire ?

Un déménagement ? Une évolution de la composition familiale ?

A chaque changement, j'en informe le service environnement de la CCPL ou je rempli la fiche de renseignement disponible sur le site internet de la CCPL (www.paysdelandi.com/ma-vie-quotidienne/mes-dechets/ma-redevance-dechets/) que j'envoie par e-mail, par courrier ou que je dépose directement à l'accueil de la CCPL.

• L'atelier ZD de Décembre

Samedi 14 décembre – 10h-11h30 à La Sphère – Landivisiau - Noël et emballage cadeau.

Venez vous entraîner au furoshiki ou réaliser des emballages cadeaux de récupération.



Place limitée, inscription obligatoire : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com

• Le TRI en + du mois de Décembre

Que faire des papiers cadeaux après le passage du Père-Noël ?

Une fois la joie de l'ouverture des cadeaux passée, il vient le temps de ramasser tous ces emballages. Oui mais où les déposer ? Les papiers cadeaux sont à mettre dans votre bac d'ordures ménagères ! Et oui, ce n'est pas du papier qu'on achète pour lire ou écrire.



ATELIER ZÉRO DÉCHET

NOËL : EMBALLAGE CADEAU

Venez vous entraîner au **furoshiki** et réaliser des **emballages cadeaux de récup'** !

samedi 14 décembre 2024

10h00 - 11h30

Gratuit, sur inscription

places limitées

La Sphère, 32 rue Georges Clemenceau LANDIVISIAU

l.marc@paysdelandi.com - 02.98.68.42.41

Si vous en avez, apportez de vieux tissus, pour vous entraîner.



- ALERTE FAUX VENDEURS CALENDRIERS ET VOLS -

- La fin d'année approche ... et cette période rime avec étrennes, calendriers et porte à porte à domicile.
- Certains individus indécents saisissent cette opportunité pour commettre des arnaques et divers larcins.
- Depuis plusieurs jours, le Groupement de gendarmerie départementale du FINISTÈRE enregistre ainsi des vols par ruse au préjudice de personnes âgées.

MANIÈRE D'OPÉRER -> Le ou les individus démarchent, à domicile, les personnes âgées en prétextant vendre des calendriers. Ils détournent l'attention de la victime, s'introduisent dans le domicile et en profitent pour dérober de l'argent ou des bijoux.

Pour vous prémunir de ces faux vendeurs de calendrier qui se réclament de divers organismes (Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération...) et qui n'ont cependant aucun lien avec ces organismes officiels, la Gendarmerie du Finistère vous rappelle quelques règles simples :

- 01 -> ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ;
- 02 -> demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- 03 -> vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- 04 -> ne répondez pas aux questions indécates : « Vous vivez seule ? » ; « Vous avez de la famille dans le coin ? » ; « Vous avez bien quelques économies chez vous ? »
- 05 -> ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce type de démarchage ;
- 06 -> signaler tout comportement suspect ou insistant en composant immédiatement le 17.

Attention : Les démarcheurs n'ont pas le droit de vous demander une somme précise.

En cas de comportement suspect aux abords de votre domicile, du domicile de vos voisins, dans votre quartier :
1 réflexe -> faites le 17

Nous avons besoin de votre appui pour neutraliser ensemble ces personnes et prévenir ainsi la commission d'autres méfaits.

Notre engagement, votre sécurité !
Ensemble, nous mobilisons contre les cambriolages.

Merci pour votre aide.

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS
LES BONS RÉFLEXES

- Je demande au vendeur sa carte professionnelle
- Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier
- Je ne laisse pas entrer un inconnu
- Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17
- J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 - Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35



MAISON MÉDICALE : 4-8 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02 98 19 26 06

► Cabinet infirmier:

MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN / Rendez-vous par téléphone :

02 98 79 65 34 ou 06 81 04 29 48

► Ostéopathe

Elise LE ROUX, consulte sur rendez-vous. Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons. Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06 01 82 55 25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT : rdv et renseignements au 06 45 89 87 01

Clémence GUEGUEN : rdv et renseignements au 06 75 49 77 97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute

Perrine PAPE: rdv et renseignements par téléphone au 07 62 51 14 48

► Kinésithérapeute / Ostéopathe:

Lionel ARZUR, kinésithérapeute, Rendez-vous au 06 59 85 91 94

► Sage-Femme :

Gwladys LE COZ, renseignements au 06 24 55 69 08

► Orthophoniste:

Marion VELLY, renseignements sur le site Perfactive Marion Velly et au 06 68 60 65 80 et

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN.

CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet:

02 98 29 50 21



Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles : dans le hall extérieur de la salle des sports, devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

►Mairie / Accueil du public :Lundi mercredi jeudi :

9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

@ : mairie@guiclan.bzh / Site : www.guiclan.fr



►Relais Postal, Commerce Vival

13 rue du Patronage, 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30



►ADMR du Haut-Léon

Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 /

accueil@admrduhautleon.com.

►Conciliateur 02 98 79 61 06

M. BROCH permanence le 1er vendredi de chaque mois à la mairie de St Thégonnec-Loc-Eguiner

►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale

-Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoys »

02 98 79 48 96 / 06 85 41 10 84

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

►Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

►RPE (Relais Petite Enfance) 02 98 24 97 15

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

►Mission locale 02 98 15 15 50

@ : contact@mlpm29.org

►SAUR (eau potable): 02.77.62.40.09

►VEOLIA (assainissement): 09.69.32.35.29

►TPAE (assainissement non collectif):

02.98.83.75.12

►Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h

mardi, mercredi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

►Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille



►CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

►France services 02 98 68 67 60

@ : pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr



Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).